

DU TECHNIQUES OSTÉO-ARCHÉOLOGIQUES ET MÉDICO-LÉGALES

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé Chimie Droit Privé Pluridisciplinaire
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Garches
FORMATION CONTINUE	

Ce diplôme est une formation théorique et pratique complémentaire destinée :

- » aux médecins (légistes ou non) qui aimeraient approfondir leurs connaissances sur l'anthropologie médico-légale et ses techniques d'investigation et d'identification ;
- » aux archéologues ou anthropologues qui aimeraient utiliser les techniques médico-légales dans leur pratique professionnelle ;
- » aux acteurs des découvertes et d'étude de cadavre (officiers de police judiciaire, techniciens d'investigation criminelle, police technique et scientifique) ;
- » aux magistrats ou aux avocats qui ont besoin de comprendre les rapports d'expertise dans leur exercice quotidien.

Il s'inscrit dans le cadre de la formation continue; il ne délivre pas un droit d'exercice ou une reconnaissance de compétence pour réaliser des expertises en anthropologie médico-légale.

Effectif : 10

Compétences développées

Les compétences développées dans le cadre du DU sont les suivantes :

- » Capacité d'étude et d'analyse de restes humains altérés ;
- » Capacité de diagnostic médical sur ossements ;

- » Capacité d'orientation vers examens complémentaires adaptés ;
- » Mise en contexte chrono-culturel de processus pathologiques et d'actions anthropiques ;
- » Présentation et intégration au travail interdisciplinaire anthropologique et médical.

Conditions d'admission

Public concerné et titre requis :

Les titulaires du diplôme de docteur en médecine ;
Les titulaires d'un diplôme de fin de 2^e cycle ;
Les titulaires d'une maîtrise de droit ;
Les titulaires d'un CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat) ;
Les agents titulaires de l'INRAP (institut national de recherche en archéologie préventive) ;
Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par dérogation du conseil pédagogique après examen de leur dossier.

Inscription

1) Candidature :

Envoyer au préalable CV et lettre de motivation auprès du Responsable de Formation pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription :

ph_charlier@yahoo.fr

2) Inscription Administrative :

a) Une fois autorisé.e à vous inscrire, télécharger et retourner le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives avant le 30 janvier à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines
UFR Simone Veil - Santé
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

b) Un accusé réception est envoyé par le Dpt DPC - Formation Médicale Continue (vérifier les indésirables en cas de non réception)

c) Paiement de l'action de formation

Dans le cadre d'un financement individuel :

- Procéder au paiement par virement du coût de la formation **sous 8 jours à compter de la date d'envoi du mail AR reçu**. Les coordonnées bancaires figurent dans le mail.

- Signer le contrat de formation joint au mail AR

- Adresser **impérativement par mail** une copie du virement effectué et contrat signé à l'adresse fc-medecine@uvsq.fr

- Dès réception de la copie de virement et contrat de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

Dans le cadre d'un financement organisme :

- Faire signer la convention de formation joint au mail AR. Une facture conforme aux modalités indiquées dans le dossier d'inscription (pages 3 et 4) sera émise par l'Agence comptable.

- Dès réception de la convention de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue, les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

d) Procéder à l'inscription en ligne **sous 8 jours à compter de la date d'envoi des identifiants**
Le paiement en ligne des droits d'inscription est attendu

TARIFS :

Droits d'inscription universitaire : 170 € pour 2020-2021

+ Coût de formation :

Financée par un organisme : 960€

Non financée : 450€

Contenu de la formation

Volume horaire : 100 heures (cours théoriques : 60 heures, travaux pratiques : 40 heures).

Contrôle de connaissances

Soutenance orale de mémoire (format papier et électronique) présentant le résultat de l'étude du matériel osseux réalisé par l'étudiant au cours du stage pratique, devant un jury composé d'enseignants du DU.

Année post-bac de sortie

[Autre]

Adresses et coordonnées

Enseignant responsable

Dr Philippe Charlier
MCU-PH (HDR)
Equipe d'anthropologie médicale et médico-légale
UFR Simone Veil- santé (UVSQ / AP-HP)
2 avenue de la source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux
ph_charlier@yahoo.fr

Contacts formation continue

» Pour toute question concernant :

- les candidatures
- le contenu des enseignements
- le planning de formation et les dates
- les lieux de formation
- les examens ...

contacter le Responsable de Formation

ph_charlier@yahoo.fr

» Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil - Santé
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux
fc-medecine@uvsq.fr
01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

Nos missions :

- Inscription administrative
- Suivi du dossier de prise en charge
- Contractualisation
- Convention de stage
- Envoi du diplôme